

La ville de CHABEUIL propose les services périscolaires suivant les jours d'école :

- Le restaurant scolaire
- La garderie périscolaire des matins et soirs à Parlanges (de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30)
- Aide aux devoirs sur les écoles primaires de 16h30 à 18h30 :
 - Les lundis et jeudis pour les CE2 au CM2
 - Les mardis et vendredis pour les CP-CE1

Inscriptions

Pour inscrire votre (vos) enfant(s) à l'un ou plusieurs des services, merci de bien vouloir nous retourner la fiche d'inscription par activité ci-joint avant le 9 juin 2023 :

- Dans les boîtes aux lettres de l'un des deux restaurants scolaires.
- Par mail : regie.cantine@mairie-chabeuil.fr



L'inscription est indispensable avant la date fixée mais il sera toujours possible d'effectuer des modifications avant **le 28 août 2023** :

- Par mail : regie.cantine@mairie-chabeuil.fr
- Directement sur le portail famille

Pour les familles ne disposant pas d'accès internet ou pour les demandes exceptionnelles ne pouvant plus être acceptées en ligne en raison du délai dépassé, merci de bien vouloir contacter le service :

- ✓ Au 06.87.48.48.04 ou par mail regie.cantine@mairie-chabeuil.fr (**Service inscription périscolaire**)

Portail famille

Le portail famille vous permet de dématérialiser vos démarches périscolaires. A partir d'un ordinateur, tablette ou smartphone, connecté à Internet, ainsi vous pouvez :

- Inscrire ou désinscrire vos enfants aux différentes activités
- Consulter vos factures
- Consulter vos historiques
- Être informé sur l'actualité



En cas de modification de vos coordonnées, merci d'en informer notre secrétariat ou de le modifier directement sur votre espace « portail famille » afin de mettre votre dossier à jour.



Modifications d'inscriptions et les conditions de paiements

Toute modification d'inscription supplémentaire ou d'annulation doit être effectuée directement sur le portail famille ou par mail. Elles ne peuvent être effectuées que **7 jours francs avant l'évènement.**

Toute prestation non décommandée dans les délais est due.

Les parents plusieurs fois retardataires dans les paiements ou dans les modifications d'inscriptions s'exposent au refus d'inscription de leurs enfants.

Grève : l'inscription des enfants dont les enseignants sont en grève sera automatiquement annulée, sauf disposition contraire émise par la famille. Le service annulé ne sera pas facturé.

Maladie : le repas des enfants absents pour raison médicale ne sera pas facturé à partir du moment où la famille aura prévenu de son absence et remis un certificat médical dès le retour de l'enfant à l'école.

Sortie scolaire, l'absence d'un enseignant non remplacé : Le repas des enfants concernés sera automatiquement annulé et non facturé.

Tarifs des différents services périscolaires :

RESTAURANT SCOLAIRE					
(Les lundis, mardis, jeudis et vendredis)					
QUOTIENT FAMILIAL (familles domiciliées à Chabeuil + ULIS + familles d'accueil)				Extérieurs	PAI
< ou = 550 €	551 € à 750 €	751 € à 1000 €	> 1000 €		
2,78 €	3,31 €	3,83 €	4,57 €	5,78 €	2,47 €
Garderies de Parlanges : les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30					
Temps de garderie	QUOTIENT FAMILIAL				
	< ou = 550 €	551 € à 750 €	751 € à 1000 €	> 1000 €	
1h00	1,15 €	1,35 €	1,45 €	1,55 €	
2h00	2,30 €	2,70 €	2,90 €	3,10 €	
AIDE AUX DEVOIRS de 16h30 à 18h30					
	< ou = 550 €	551 € à 750 €	751 € à 1000 €	> 1000 €	
Forfait 1 jour/semaine	2,60 €	3,25 €	3,50 €	3,75 €	
Forfait 2 jours/semaine	5,20 €	6,50 €	7,00 €	7,50 €	

Je vous souhaite une excellente année scolaire et je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Par délégation du Maire,
L'Adjoint à l'Education

Catherine JOULIE

*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la ville de Chabeuil. Vos données seront utilisées ou traitées que dans la mesure où cela est nécessaire pour la continuité des services. Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder le temps nécessaire à la réalisation de l'objectif poursuivi, à moins que vous exerciez votre droit de suppression ou si la durée de conservation doit être allongée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire. Pendant cette période, la ville de Chabeuil met tout en œuvre pour assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 applicable dès le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de suppression et de portabilité de vos données en cas de motifs légitimes. Si vous ne souhaitez plus recevoir les sollicitations de la ville vous avez la faculté de l'indiquer par mail : secretariat@mairie-chabeuil.fr. Pour toute information complémentaire ou réclamation vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ou le délégué à la protection des données de la ville de Chabeuil à l'adresse suivante rgpd@inforoutes.fr.